

## **INFOS PRATIQUES – ACCES DES PME ET ASSIMILES AUX RECYPARCS D' IN BW**

Par « assimilés », on entend les écoles, CPAS, ASBL, ....

- ✓ Tous les parcs du réseau in BW (\*) seront accessibles aux PME **du lundi (à l'ouverture du parc à conteneurs jusqu'au vendredi 12h30** (afin de ne pas risquer des apports importants en fin de journée le vendredi qui handicaperaient le bon fonctionnement des parcs le samedi).
- ✓ Donc **pas le samedi**.

(\*) Les parcs de **Wavre & de Virginal** qui jouxtent les plateformes de compostage ne seraient **pas accessibles pour les déchets verts** pour éviter les encombrements après l'heure de fermeture des plateformes.

- ✓ Les véhicules de **plus de 3,5 tonnes sont interdits**.
- ✓ Les entreprises pourront déposer un **maximum de 2m<sup>3</sup> par passage**.
- ✓ Des cartes prépayées seront nécessaires pour pouvoir accéder à nos parcs.
- ✓ Les cartes pourront être acquises soit à la bascule de la plateforme de compostage de Wavre, au centre de tri de Mont-St-Guibert, à l'incinérateur de Virginal et au siège de Nivelles. Elles pourront être envoyées par la poste (recommandé) pour les achats faits par versement bancaire. Des factures seront délivrées.
- ✓ Tous les déchets repris classiquement sur les parcs pourront être déposés par les PME **sauf l'amiante, les huiles moteurs et les « petits déchets chimiques »**.
- ✓ Les cartes auront une valeur de **9,6 €, 32 €, 64 € ou 96 € HTVA**.
- ✓ Sur chaque carte : 6 cases sont noircies d'office comme « participation aux frais généraux » (PAFg), soit un montant de **9,60 €**.
- ✓ Chaque **case** des cartes vaut **1,60 €**.
- ✓ Tout volume entamé doit être payé.
- ✓ Au-delà de la participation aux frais généraux, il n'y a que 2 tarifs :
  - **Le bois, les déchets verts et le plâtre : 1 case / 125L** soit 12,8 €/m<sup>3</sup>.
  - **Encombrants, inertes, verres plats, pots à fleurs, films plastiques, plastiques durs : 1 case / 62,50L** soit 25,6 €/m<sup>3</sup>.
  - Les autres matières peuvent être déposées gratuitement

## **PROCEDURE ACHAT DE CARTE PREPAYEE AVEC PAYEMENT PAR VIREMENT**

La PME (ou assimilé) remplit le formulaire d'achat, par virement, de carte(s) prépayées se trouvant sur le site d'in BW.